Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-quatrième session
Point 7.1 de l'ordre du jour

EB134/14 Add.3
21 janvier 2014

Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Suivi de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)

Catégorie : 2. Maladies non transmissibles

Secteur de programme : Maladies non transmissibles — Réalisation 2.1
Produits 2.1.1, 2.1.2 et 2.1.3

En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?

La deuxième réunion formelle des États Membres permettra au Secrétariat de conclure ses travaux sur la mise au point du mandat du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles.

Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)

Oui

3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)

i) Un an (couvrant la période 2014-2015)

ii) Total : US $300 000 (personnel : US $30 000 ; activités : US $270 000)

b) Coût pour l'exercice 2014-2015

Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US $10 000 près)

Total : US $300 000 (personnel : US $30 000 ; activités : US $270 000)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

Au Siège

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Oui

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

c) Incidences au plan du personnel **La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)** Oui **Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant**
4. Financement **Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)** Non **Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)** US $300 000. On cherchera à régler le problème du déficit de financement dans le cadre du plan coordonné de mobilisation des ressources à l'échelle de l'Organisation afin de trouver les montants qui font défaut dans le budget programme 2014-2015.

= = =